REPUBLIQUE FRANCAISE

Accusé de réception en préfecture
079-217900091-20260407-DCM30-2026-DE
Date de télétransmission : 13/04/2026
Date de réception préfecture : 13/04/2026

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

COMMUNE D'AMURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 7 AVRIL 2026

Conseillers: 09
Présents: 09
Votants: 09
Pouvoir:

L'an deux mille vingt-six, le 07 avril 2026, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal d'AMURE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'AMURE, sous la présidence de Monsieur Loïc MICHAUD, Maire.

,

Présents : MICHAUD Loïc, BENIZEAU Amélie, PECKRE Francis, DUBREUIL Anne-Elisabeth, JEAN-LOUIS Gisèle, PAILLIER Julien, CARDINAUD Alexandre, CLAVEAU Tiphaine, HENRY Guillaume,

Secrétaire de séance : PAILLIER Julien

Date de la convocation : 02 avril 2026

Objet : Validation du règlement intérieur relatif au fonctionnement interne du conseil municipal

En date du 15 septembre 2014, le conseil municipal avait validé un règlement intérieur relatif au fonctionnement interne du conseil municipal.

Monsieur le maire propose de mettre à jour ce règlement. Il propose en autres de rajouter un article sur le ¼ d'heure citoyen.

Après en avoir pris connaissance, le conseil valide à l'unanimité le règlement qui sera signé par tous les membres du conseil municipal et annexé à la présente délibération.

Fait à AMURÉ, le 07 avril 2026
Le Maire
Loïc MICHAUD

MAIRIE de AMURE 79 (Deux-Sèvres)

Le secrétaire de séance,
Julien PAILLER

Acte rendu exécutoire après réception en Préfecture le :

Et publication le :